



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement (CE) no 453/2010

Conformément au règlement (CE) no 1907/2006

### SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial EASY3DFLEX  
Notes d'enregistrement REACH Exempté conformément à l'annexe V.7

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Un additif fonctionnel.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur

**Powertex International**  
Strombeeksesteenweg 205  
B 1800 Vilvoorde /Koningslo  
Tel:+3223106090  
Fax +3232106699  
mail:powertex@me.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC + 1 703 527 3887

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE 1272/2008)

Risques Physiques et Chimiques	Non classé.
Pour l'homme	Non classé.
Pour l'environnement	Non classé.

Classification (67/548/CEE)

Non classé.

Pour l'homme

Ce produit ne satisfait pas les critères de classification en tant que substance dangereuse définis dans le Règlement CE 1272/2008 et la Directive 67/548/CEE.

Pour l'environnement

On ne considère pas que ce produit ait des effets néfastes sur l'environnement.

Risques Physiques et Chimiques

Ce produit est une substance inorganique et ne répond pas aux critères de PBT ou de vPvB mentionnés à l'annexe XIII de REACH. Ce produit doit être manipulé avec précaution pour éviter la génération de poussières.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008

Non classé.

#### 2.3. Autres dangers

Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.1. Substances

Carbonate de Calcium	100%
No CAS : 471-34-1	No CE : 207-439-9
Classification (CE 1272/2008) Non classé.	Classification (67/548/CEE) Non classé.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Notes d'enregistrement REACH Exempté conformément à l'annexe V.7

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

Informations générales

Aucun symptôme aigu ni à retardement n'est observé.

Inhalation

Aller à l'air frais et se reposer. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Ingestion

Rincer soigneusement la bouche. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec la peau

Laver la peau avec de l'eau et du savon. Utiliser une lotion adéquate pour rétablir l'humidité de la peau.

Contact avec les yeux

Ne pas se frotter les yeux. Rincez abondamment à l'eau claire et consultez un médecin si l'irritation persiste.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Informations générales

La gravité des symptômes décrits varie en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de recommandations spécifiques de premiers soins notées.

## SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Ce produit est incombustible. Aucun moyen d'extinction spécifique n'est nécessaire.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques particuliers

Gaz/vapeurs/fumées asphyxiants de : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). @ > 600 °C.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Aucune protection spécifique anti-incendie n'est requise. Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évitez la génération de poussières en suspension dans l'air, portez des équipements de protection personnelle conformes à la législation nationale.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Évitez de balayer à sec et utilisez des systèmes de nettoyage avec vaporisation d'eau ou par le vide pour éviter la génération de poussières en suspension dans l'air. Portez des équipements de protection personnelle conformes à la législation nationale en vigueur.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

## SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger



Évitez la génération de poussières en suspension dans l'air. Prévoyez des systèmes d'aspiration appropriés aux emplacements où les poussières en suspension dans l'air sont générées. En cas de ventilation insuffisante, portez des équipements de protection respiratoire adaptés. Manipulez les produits emballés avec précaution pour éviter tout éclatement accidentel. Si vous avez besoin de conseils sur les techniques de manipulation en toute sécurité, contactez votre fournisseur ou consultez le Guide de bonnes pratiques auquel il est fait référence à la section 16. Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail; se laver les mains après chaque utilisation; enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Entreposez dans un endroit sec et couvert. Minimisez la génération de poussières en suspension dans l'air et évitez leur dispersion par le vent pendant le chargement et le déchargement. Maintenez les conteneurs fermés et stockez les produits emballés de manière à éviter tout éclatement accidentel.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Mode D'Emploi

Si vous avez besoin de conseils sur des utilisations spécifiques, contactez votre fournisseur ou consultez le Guide de bonnes pratiques auquel il est fait référence à la section 16.

## **SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

Appellation	NORME	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Obs.
Carbonate de Calcium	VLEP		10 mg/m <sup>3</sup>			
poussières inorganiques	VLEP		5 mg/m <sup>3</sup> poussière respirable			

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

### **8.2. Contrôles de l'exposition**

Mesures d'ingénierie

Minimisez la génération de poussières en suspension dans l'air. Utilisez des enceintes de travail, des systèmes d'aspiration locaux ou tout autre forme de dispositif de sécurité intégrée pour conserver les niveaux de matières en suspension en deçà des limites d'exposition spécifiées. Si les opérations utilisateur génèrent des poussières, des fumées ou des brouillards, utilisez un système de ventilation pour maintenir l'exposition aux particules en suspension dans l'air en deçà de la limite d'exposition. Mettez en place des mesures organisationnelles, p. ex. en isolant le personnel des zones poussiéreuses. Retirez et lavez les habits sales.

Protection respiratoire

En cas d'exposition prolongée aux concentrations de poussières en suspension dans l'air, portez un équipement de protection respiratoire conforme aux exigences de la législation européenne ou nationale.

Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau. Les gants de protection en PVC ou caoutchouc sont recommandés.

Protection des yeux

Utiliser une protection oculaire. Il est recommandé de porter des lunettes de protection et un masque facial. Évitez le port de lentilles de contact lors de l'utilisation de ce produit.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau.

Protection de la peau

Aucune exigence spécifique. Il est recommandé que les travailleurs souffrant de dermatoses ou dont la peau est sensible utilisent des protections appropriées (p. ex. vêtements de protection, crème barrière).

## **SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Poudre
Couleur	Blanc / blanc cassé.
Odeur	Presque sans odeur.
Solubilité	Insoluble dans l'eau
Densité relative	2.7

### **9.2. Autres informations**

Aucune information requise.

## **SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

### **10.1. Réactivité**

Réaction avec: Acides.

### **10.2. Stabilité chimique**

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Le produit produira du dioxyde de carbone quand mis a haute température ou en réaction avec un acide.

### **10.4. Conditions à éviter**

Éviter le contact avec les acides. Éviter la chaleur. @ > 600 °C.

### **10.5. Matières incompatibles**

Matières À Éviter

Acides forts.

### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

## **SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Informations générales

Ce produit a une faible toxicité. Seuls de grandes quantités peuvent avoir un effet néfaste sur la santé humaine.

Inhalation

Les poussières en grandes concentrations peuvent irriter l'appareil respiratoire.

Ingestion

Aucun effet nocif connu en cas d'ingestion de quantités susceptibles d'être ingérées accidentellement.

Contact avec la peau

Un contact prolongé peut entraîner une peau sèche.

Contact avec les yeux

Les particules dans les yeux peuvent causer une irritation et une douleur cuisante.

## **SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Écotoxicité

Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

### **12.1. Toxicité**

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l >1000

Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l >1000

Ci 50, 72 H, Algue, mg/l >1000

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Dégradabilité

Le produit n'est pas biodégradable.

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Potentiel de bio-accumulation

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

### **12.4. Mobilité dans le sol**

Mobilité :

Le produit est insoluble dans l'eau.

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.

### **12.6. Autres effets néfastes**

Aucun connu.

## **SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

